

LE DEVOIR

VOL. LXXXVIII - N° 162

MONTREAL, LE MARDI 22 JUILLET 1997

88c + TPS + TVQ / TORONTO 1\$

PERSPECTIVES

Pessimisme sur fond de couleurs

Si l'on en croit les journaux et hebdomadaires américains, les relations entre Blancs et Noirs n'ont jamais été aussi empreintes de méfiance que présentement. Entre les deux communautés, c'est l'impasse. Totale? Presque. En tout cas suffisamment pour que le président Clinton ait commandé la mise sur pied d'un comité de travail sur la question.

Il y a peu, la célèbre firme de sondage Gallup a dévoilé les résultats d'une étude qui a provoqué bien des étonnements. Un rapport qui plus exactement a traduit le profond pessimisme des Noirs comme des Blancs sur l'état de leurs relations.

Les chiffres compilés récemment par Gallup indiquent que plus de la moitié des Noirs (58 %) et des Blancs (54 %) jugent que les relations entre les uns et les autres iront en s'aggravant. Or, il faut le savoir, ces chiffres sont plus élevés que ceux que Gallup avait enregistrés en 1963. Avant la *Great Society* du président Johnson et de ses lois coulées dans l'*Affirmative action*, 26 % des Noirs et 44 % des Blancs avaient affiché leur pessimisme à propos des relations interraciales.

Restons dans les statistiques. Sous la plume de Elijah E. Cummings, dont l'hebdomadaire *Courrier international* reprend un article, on apprend que plus de la moitié des enfants afro-américains ou africains-américains, comme on dit désormais, naissent dans la pauvreté; le tiers des hommes âgés de 16 à 25 ans ne terminent pas leurs études secondaires; deux hommes sur cinq ont eu maille à partir avec l'appareil judiciaire... On apprend également ceci: les Africains-Américains gagnent 75 % de ce que gagnent les Blancs.



Serge Truffaut

A cause de cela, cette dernière donnée, la majorité pour ne pas dire la grande majorité des représentants ou leaders de la communauté noire a reçu l'initiative du président Clinton avec une certaine ironie. Car, c'est à noter, le patron de la Maison-

Blanche a indiqué que le mandat donné à son groupe de travail ne se solderait pas par... un chèque! Il n'y aura pas d'argent. CQFD: ce qu'ont compris les représentants de la communauté noire de Robert Wilkins à Jesse Jackson c'est, en substance, ceci: on s'excuse. Point.

Plus précisément, et pour reprendre les mots de M. Wilkins, responsable des droits civiques sous l'administration Johnson, «*l'ennui avec Clinton, c'est qu'il est du genre à dire: "Je vous dois de l'argent et je veux sincèrement vous le rembourser, mais en venant chez vous j'ai dû m'arrêter au casino."*»

L'argent... l'argent... S'il en est tant question depuis l'annonce de Clinton c'est qu'il en fut question, rapporte l'historien Eric Foner dans le *New York Times*, au lendemain de l'abolition de l'esclavage. «*À la fin de la guerre de Sécession, les esclaves ne voulaient pas d'excuses: ce qu'ils voulaient, c'étaient des changements significatifs de leur condition: Donnez-nous des terres, et vous pouvez garder vos excuses!*»

Une dette accumulée de 24 000 milliards!

Partant de ce souhait, celui rappelé par notre historien, le chroniqueur Jack E. White soulignait récemment dans le *New York Times* qu'au lendemain de la guerre de Sécession, le gouvernement de l'époque s'était engagé à donner à chacun 40 acres de terre et un mulet. Or comme rien de cela n'a été fait, M. White a fait des calculs calqués sur deux précédents. Celui concernant les réparations faites aux Américains d'origine japonaise ainsi que celles faites aux Juifs par les Allemands.

Avant, il faut souligner avec M. White que le système judiciaire américain «*considère que les regrets non accompagnés d'indemnisation ne servent qu'à donner bonne conscience à celui qui demande pardon, sans apporter quoi que ce soit à la victime.*»

Alors, ces calculs? Entre l'arrivée des premiers esclaves et leur émancipation, 244 années se sont écoulées. 244 années de travail non rémunéré effectué par environ 10 millions d'esclaves. A raison de 25 cents par jour cela fait 222 milliards. Ajoutez, calcule M. White, une somme équivalente pour les souffrances endurées et on atteint les 444 milliards. En imposant un intérêt de 3 % pour les 134 années écoulées depuis l'abolition, et on obtient un total de 24 000 milliards de dollars. De dollars américains, bien entendu.

Evidemment, le président Clinton ne veut rien savoir de cela. En promettant de formuler des excuses assorties, pour l'instant semble-t-il, de saupoudrage ici et là, en distribuant des dragées, le patron de la Maison-Blanche confirmera l'échec monumental des politiques suivies en la matière depuis plus de trente ans. C'est en tout cas ce que pense Serge Bouchard, anthropologue.

A son avis, ce qui vient de s'amorcer aux États-Unis n'est au fond que le prolongement de ce qui a été fait depuis la lutte pour les droits civiques. A savoir, gommer le racisme institutionnel que symbolisait la séparation des toilettes. «*Ce qui est désolant, c'est qu'on pense encore éliminer le racisme en s'appuyant sur des raisonnements coulés dans la logique.*»

Ce qui est encore plus désolant, «*c'est notre paresse intellectuelle. On travaille encore en fonction de l'hypothèse suivante: on croit que l'humanité progressant, la société change pour le mieux. C'est faux,*» de conclure M. Bouchard.

LE MONDE

Secours dans le gouvernement Arafat, page A 5



ÉCONOMIE

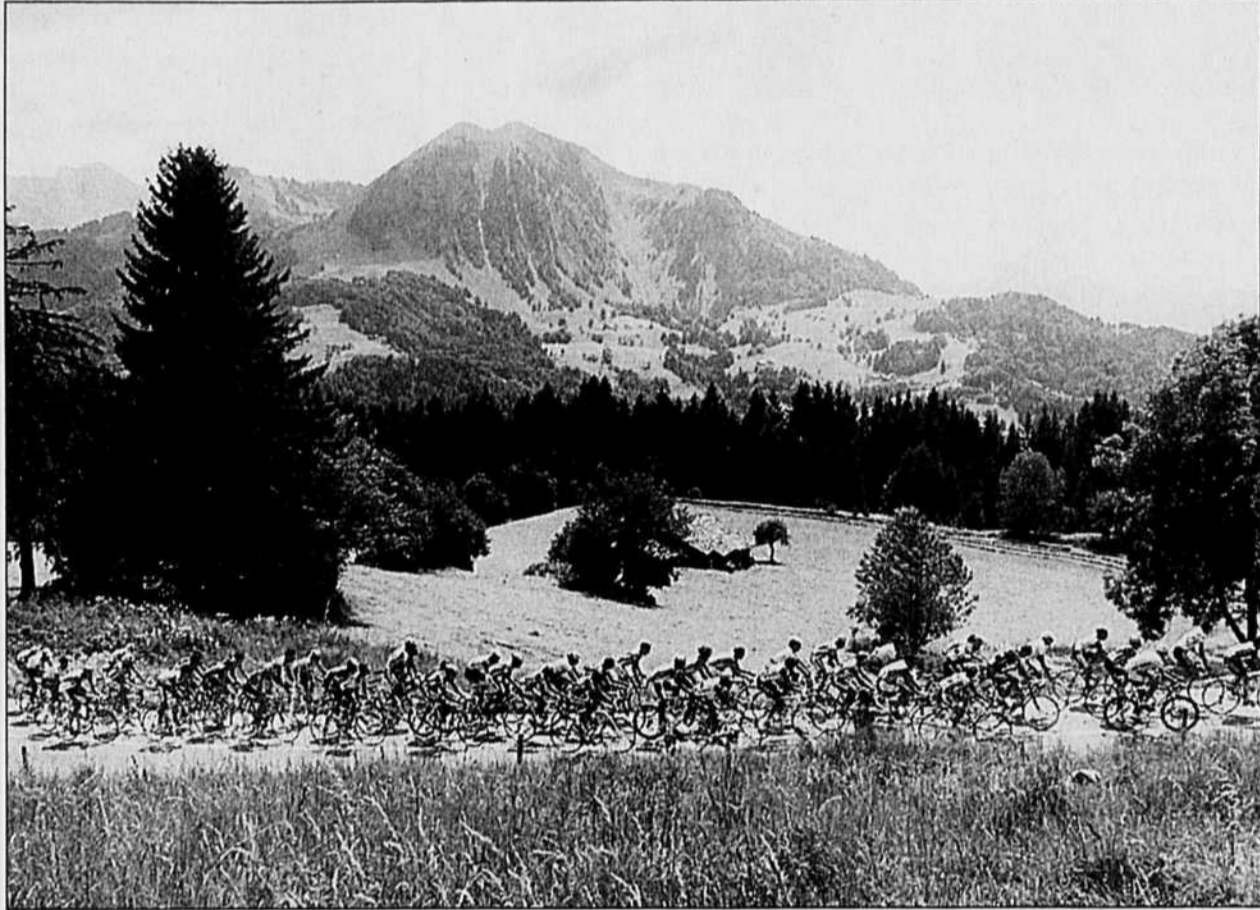
L'IRIR maintient ses conclusions sur les salaires municipaux, page B 2

CULTURE



L'envie d'aimer avec Clémence Massart, page B 8

Pourquoi passer si vite...



ERIC GAILLARD REUTERS

LE TOUR DE FRANCE, c'est du beau sport mais aussi des paysages souvent merveilleux comme ce passage hier dans les Alpes, entre Courchevel et Morzine. Il s'agissait de la quinzième étape du tour, d'une longueur de 208,5 km et c'est l'Italien Marco Pantani qui l'a remportée. Plus d'informations, page B 5.

Il y a 30 ans, le voyage du général au Québec

De Gaulle n'a pas improvisé

Selon Alain Peyrefitte, l'engagement pour un Québec libre était dans la continuité du parcours du général

JEAN CHARTIER
LE DEVOIR

Contrairement à une opinion répandue, la déclaration historique du général de Gaulle, le 24 juillet 1967, n'avait rien d'improvisé; elle résultait à la fois d'un contact «physique» avec la foule sur le chemin du Roy et à Montréal, où un million de personnes se réunirent à son passage, et d'une attention soutenue à tout ce qui touchait la question du Québec depuis le début de la Révolution tranquille.

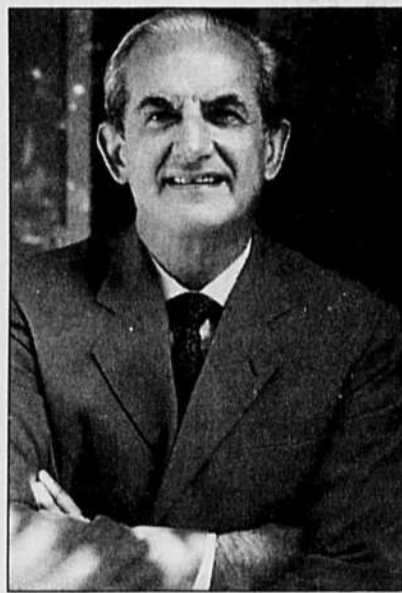
Alain Peyrefitte, le ministre de l'Information du général de Gaulle, celui qui avait la confiance pleine et entière du général, celui qui le rencontrait après le conseil des ministres et avant le point de presse, vient de révéler, à la veille du trentième anniversaire de la visite historique, l'évolution des positions du général et de ses ministres

sur la question du Québec de 1960 à 1969. L'engagement pour un Québec libre ressort du parcours du général dès le début de cette décennie.

Tandis que Pierre Messmer, André Malraux et Alain Peyrefitte contribuèrent à enrichir et à conforter la démarche du général sur le Québec, Edgar Faure et Georges Pompidou montrèrent leurs réserves à son retour le 27 juillet 1967.

L'académicien et ancien ministre rappelle dans les *Cahiers d'histoire du Québec au XX^e siècle* qu'après un deuxième voyage décevant à Québec en 1960 (il était venu en juillet 1944, six semaines avant la libération de Paris), le général de Gaulle reçut à l'Élysée avec les honneurs réservés aux chefs d'État le premier ministre du Québec, Jean Lesage, lors de son voyage en octobre 1961.

VOIR PAGE A 8: DE GAULLE



Alain Peyrefitte, auteur et ancien ministre du général de Gaulle.

Montréal fait le plein de touristes

La situation se compare à l'été des Olympiques de 1976

BRIAN MYLES
LE DEVOIR

La saison estivale s'avère excellente pour l'industrie canadienne du tourisme jusqu'à ce jour. Ce qui est vrai pour le pays l'est aussi pour Montréal: la métropole reçoit en effet plus que sa part de visiteurs. A un point tel qu'il faut remonter... aux Jeux olympiques de 1976 pour trouver un point de comparaison approprié.

Selon les données préliminaires de l'Office des congrès et du tourisme du Grand Montréal, il est passé environ 950 000 «étrangers» sur l'île pour le seul mois de juin. Au cours de ce mois transitoire entre le printemps et l'été, qui n'est pas le meilleur par définition, le taux d'occupation dans les hôtels de la métropole se situait à 83,9 %. A titre de comparaison, ce taux était de 79,5 % pour juin 1996 et de 67,9 % pour juin 1993, au creux de la vague «récessionniste».

«On n'a jamais vu ça en juin depuis les Olympiques», lance Pierre Bellerose, de la direction recherche et développement de l'Office. «On a des augmentations cumulatives [de touristes] depuis quatre ans, et ça devrait continuer.»

La situation est similaire dans tout le pays, les taux d'occupation des hôtels étant nettement à la hausse. Jusqu'à la fin d'avril, ce taux a grimpé de 2,8 %, tandis que le coût moyen d'une chambre d'hôtel était de 4,4 % plus élevé que l'an dernier. Résultat? «Les hôtels gagnent de l'argent», lance d'ailleurs Kip Beckman, économiste à l'Institut canadien

La campagne de publicité sur Montréal porte ses fruits

VOIR PAGE A 8: TOURISTES

Pierre Bourque tente de recoller les pots cassés

Ébranlé par les récentes démissions de quatre conseillers de son parti et les menaces d'autres départs possibles, le maire de Montréal a entrepris de refaire l'unité de ses troupes. Il a commencé à rencontrer hier chaque conseiller de Vision Montréal pour défendre sa transaction tant controversée du terrain de l'hippodrome de Montréal.

■ Lire notre reportage, page A 3.



Thérapie sous la tente

De jeunes délinquants, atikameks et français, font ensemble une expérience de réadaptation au milieu des bois

MARC CASSIVI
LE DEVOIR

Neuf jeunes Français âgés de 14 à 17 ans. Huit jeunes Amérindiens âgés de 12 à 16 ans. Les premiers de Caen, en Normandie, les seconds de la réserve de Manouane, au nord de Saint-Michel-des-Saints. A première vue, outre leur âge, on ne leur trouve guère de similitudes. Un océan les sépare, vaste étendue tant physique que culturelle et idéologique.

Pourtant, ces adolescents se ressemblent plus qu'il n'y paraît. Parfois marginalisés, aux prises avec divers troubles d'adaptation psychosociale, pour les uns d'ordres familiaux et affectifs, pour les autres d'abus de substances intoxicantes, leur combat de tous les jours est le même. De leur rencontre quasi imprévue, d'abord empreinte de préjugés et de méfiance, il y a un peu plus d'une semaine, restent des liens, solides, comme ces nouvelles amitiés rapidement tissées.

Mise sur pied par un intervenant en milieu social du campus Saint-Donat des Centres jeunesse de Lanaudière, Benoît Lambert, et son confrère atikamek Léonard Flamand, cette rencontre insuïtée avait lieu en pleine forêt, il y a dix jours, dans un camp temporaire établi à proximité du lac Kempt, à quelques heures en bateau de la réserve de Manouane. C'est là que la communauté atikamek expérimente depuis deux ans un nouveau projet de réadaptation psychosociale, fondée sur la transmission de coutumes ancestrales. «Ce sont des jeunes à risque qui nous sont envoyés par l'école ou par les parents», explique Léonard Flamand. Certains de ces jeunes, ceux qui présentent des problèmes de comportement importants, étaient auparavant confiés à des Centres jeunesse du réseau traditionnel. Dé-



Un indien atikamek de la Manouane «boucane» une peau d'original en compagnie de jeunes pour qui le séjour dans la nature est une expérience de réadaptation sociale. Les jeunes autochtones y réapprennent les coutumes de leur peuple.

VOIR PAGE A 8: THÉRAPIE

MÉTÉO

Montréal
Ensoleillé avec passages nuageux en après-midi.
Max: 26 Min: 11

Québec
Ciel variable
Max: 23 Min: 9

Détails, page B 6

INDEX

Agenda..... B 6 Le monde..... A 5
Annonces..... B 6 Les sports..... B 5
Avis publics..... B 4 Montréal..... A 3
Culture..... B 8 Mots croisés... B 6
Économie..... B 2 Images..... B 1
Éditorial..... A 6 Télévision..... B 7

www.ledevoir.com



• LES ACTUALITÉS •

La guerre du saumon

Les pêcheurs sont divisés sur la conduite à suivre

Le traversier Malaspina est demeuré bloqué hier tandis qu'Anderson tentait de dénouer la crise

PRESSE CANADIENNE

Prince Rupert, C.B. — On ne savait pas très bien hier soir si les pêcheurs en colère de la Colombie-Britannique allaient ou non se conformer à l'injonction obtenue par le gouvernement de l'Alaska, en vue de faire cesser le blocus d'un navire américain entrepris vendredi.

Durant l'après-midi, des gardes-côtes ont remis aux pêcheurs des copies de l'injonction, qui leur ordonne de cesser de bloquer le *Malaspina*, un traversier appartenant à l'Etat de l'Alaska.

Faisant monter d'un cran la tension entre le Canada et les États-Unis dans le dossier du saumon, ces pêcheurs agissent ainsi, depuis trois jours, en guise de protestation contre la pêche au saumon pratiquée par les Américains dans les eaux canadiennes.

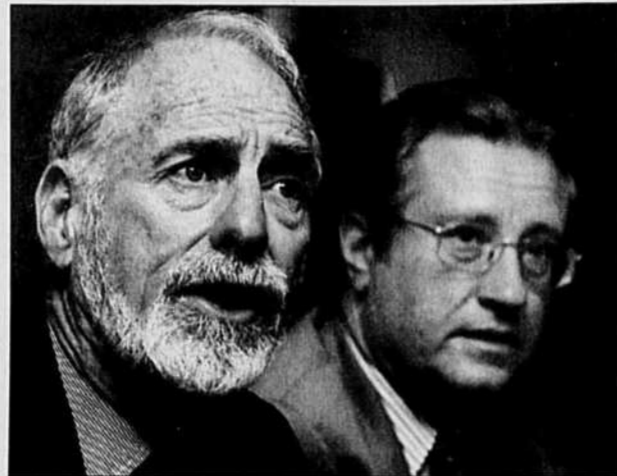
L'interception de conversations radio entre les pêcheurs a permis de voir qu'ils divergeaient d'opinion quant à la démarche à suivre à la suite de cette injonction.

Certains, adoptant une attitude plus conciliante, proposaient d'obéir à l'injonction et de laisser partir le traversier. D'autres par contre, préférant adopter la ligne dure, disaient qu'il fallait continuer à garder prisonnier le *Malaspina*. Les pêcheurs tiennent à une chose: que les pêcheurs dont le nom figure dans l'injonction ne soient pas tenus responsables d'éventuels dommages entraînés par le blocus.

Pendant ce temps, le ministre fédéral des Pêches, David Anderson, a tenté hier de calmer les esprits et de dénouer l'impasse. Les pêcheurs avaient dit la veille qu'ils maintiendraient le blocus tant qu'ils n'auraient pas rencontré le ministre Anderson. Ce dernier devait rencontrer les pêcheurs en soirée.

Les pêcheurs canadiens, qui bloquaient hier le *Malaspina* pour une troisième journée, dénoncent le fait que des pêcheurs d'Alaska pêcheraient le saumon sockeye avant qu'il n'ait atteint les eaux territoriales canadiennes. Ils exigent du gouvernement fédéral qu'il adopte la ligne dure envers le gouvernement des États-Unis dans ce dossier.

Cependant, M. Anderson a jeté une douche froide sur leurs revendications en affirmant que le blocus ne faisait qu'envenimer les choses, et compliquer les négociations



JEFF VINNICK REUTERS

Le ministre fédéral des Pêches, David Anderson, et le ministre de la Défense, Art Eggleton, ont rencontré la presse hier après s'être entretenus avec le premier ministre de la Colombie-Britannique, Glen Clark, hier.

entreprises avec les États-Unis.

Mais il a quand même lui aussi condamné la pêche pratiquée par les Américains, la qualifiant d'«irresponsable».

«Il est clair que les poissons qui sont pêchés sont des saumons sockeye canadiens, et qu'ils font l'objet de la convoitise des pêcheurs de l'Alaska», a dit le ministre Anderson, depuis Vancouver.

Par la suite, M. Anderson s'est rendu par avion à Prince Rupert et a fait un tour d'hélicoptère pour survoler les lieux qui sont l'objet du conflit canado-américain.

Durant son voyage en Colombie-Britannique, il s'est également entretenu avec le premier ministre Glen Clark, le ministre de la Défense Art Eggleton et des responsables des pêches à Vancouver. Hier, le premier ministre Clark a



IAN SMITH VANCOUVER SUN/REUTERS

Cette photo aérienne montre les dizaines de bateaux de pêche entourant le traversier américain *Malaspina*, dans le port de Prince Rupert, en Colombie-Britannique, l'empêchant de livrer sa cargaison de saumons à une usine de transformation du poisson.

envoyé une lettre au président américain Bill Clinton, pour lui exprimer son indignation.

Dimanche, quatre pêcheurs américains avaient été arrêtés et leur navire ainsi que leur cargaison saisis, alors qu'ils pêchaient dans les eaux canadiennes, près de Victoria. Deux d'entre eux ont écopé hier d'une amende de

4000 \$ chacun, et les deux autres ont vu les accusations qui pèsent contre eux suspendues. Les Canadiens estiment que les Américains font de la surpêche dans les eaux canadiennes, dépassant de cinq millions les quotas de prises de saumons permis, menaçant ainsi la survie des stocks de ce poisson.

EN BREF

Mort d'un soldat

Coralici, Bosnie (PC) — Un militaire canadien est mort d'une balle à la tête dans sa caserne en Bosnie, tôt hier matin. Bombardier Daniel Vialette, âgé de 33 ans, était arrivé en Bosnie mercredi pour son premier séjour dans ce pays dans le cadre de la mission internationale SFOR (Forces de stabilisation, en Bosnie-Herzégovine), où 1200 militaires canadiens sont à l'œuvre. Des collègues l'ont trouvé seul dans la caserne où dorment les militaires, après avoir entendu un fort bruit, selon un communiqué des Forces armées. La police militaire a ouvert une enquête et une autopsie sera menée à Zagreb au cours des prochains jours. Selon un communiqué, les Forces armées considèrent qu'il s'agit d'un incident isolé qui n'est pas relié à la situation tendue qui prévaut en Bosnie.

Avertissement des postiers

Ottawa (PC) — Le président du Syndicat canadien des postiers a demandé à la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante de ne pas se mêler des négociations en cours avec la Société canadienne des postes, sous peine de provoquer une grève. Darrell Tingley a lancé son invitation après avoir rencontré les représentants de la FCEI. Celle-ci exige que la Société des postes soit proclamée service essentiel, ce qui empêcherait toute grève qui risquerait de nuire à ses quelque 64 000 membres dépendant des services postaux. M. Tingley a invité la fédération à se taire en affirmant que les négociations étaient dans une phase critique — les hausses de salaires et la sécurité d'emploi sont actuellement sur la table.

Communication rétablie

Los Angeles (AP) — La communication entre la sonde *Pathfinder* et la Terre a été rétablie hier matin après deux jours d'interruption empêchant la transmission des données scientifiques recueillies sur Mars. Le dernier signal envoyé par la sonde remontait à dimanche, peu après 4h du matin. Il était plus faible que prévu, sans transmission de données scientifiques. L'équipe du Jet Propulsion Laboratory de Pasadena espérait récupérer les images, analyses de roche et bulletin météorologique perdus samedi à cause d'un mauvais réglage d'antenne sur terre. Le dernier problème en date pourrait être dû au mauvais réglage, samedi, de l'antenne radio de Madrid... ou à quelque chose de plus compliqué sur Mars, selon l'un des responsables du projet de la NASA.

La tragédie du funiculaire, à Québec

Le coroner Turmel a été choqué par tant de négligence

La Loi sur la sécurité dans les édifices publics devrait être modifiée, croit-il, afin d'y inclure une disposition spécifique aux funiculaires

PIERRE APRIL
PRESSE CANADIENNE

Québec — Un câble non conforme, un entretien déficient et une conception inadéquate ont occasionné l'accident du funiculaire de Québec, le 12 octobre 1996, entraînant dans la mort Helen-Chrystine Toombs, de Londres, et Maurice Therrien, de Granby, et causant des blessures graves à 14 autres personnes.

L'enquête du coroner montre clairement par ailleurs que le système de freinage n'a pas fonctionné de façon adéquate, que l'état des rails de guidage et leur conception ou leur installation était incompatible avec le type de freins d'urgence.

«La rupture des câbles était prévisible», a noté, hier, le coroner Yvan Turmel en déposant son rapport. «Le critère de réduction du diamètre [due à l'usure] des câbles, a-t-il indiqué, était à lui seul suffisant pour commander leur changement ou la mise hors service de l'équipement.»

De plus, les câbles de suspension étaient inappropriés puisque non galvanisés et présentaient un coefficient de sécurité inférieur au minimum requis dans de telles installations.

«Ces câbles, a précisé le coroner, auraient dû être changés depuis de nombreux mois comme en fait foi l'expertise effectuée.»

Sans accuser qui que ce soit de négligence criminelle, puisque la Loi ne le permet plus depuis 1985, le coroner a tout de même recommandé à Otis-Canada inc. et à ses dirigeants de même qu'à la compagnie québécoise Alpin-Otis Ltée qui assure l'entretien du funiculaire du Vieux Québec depuis 1964 «de bien vouloir faire diligence auprès de son personnel [inspecteurs, superviseurs, mécaniciens d'entretien] afin que soit mis en fonction de façon obligatoire

et convaincante leur code de procédures qui devrait être considéré maintenant par l'ensemble de la compagnie comme étant un code d'honneur et d'éthique.»

La deuxième recommandation utile s'adresse au ministère du Travail, responsable de la Régie du bâtiment et de l'inspection de ce type d'installations. Le coroner lui demande de modifier la Loi sur la sécurité dans les édifices publics afin d'y inclure une disposition spécifique aux funiculaires de la province de Québec et un règlementation précise concernant leur inspection.

«Si les directives de la compagnie concernant l'entretien avaient été suivies, a expliqué M. Turmel, il n'y aurait jamais eu de problèmes.»

Le coroner a aussi été bouleversé de constater toutes ces négligences qui ont mené à la catastrophe. «Ça m'a choqué, a-t-il dit. En lisant le rapport on se rend compte que ça n'allait pas bien, que ça fonctionnait mal.»

Le coroner estime qu'on aurait dû se rendre compte que le câble utilisé depuis 1991 n'était pas adéquat même s'il ne peut pas affirmer que le choix de l'équipement ait été fait pour des raisons financières. «Il y a là une zone noire, a-t-il dit, on ne pourra jamais le confirmer, parce qu'il n'est pas facile de déterminer cela pendant l'enquête. Ce n'est sûrement pas une question pécuniaire, puisque le prix d'un câble [galvanisé] vaut celui de l'autre [qui ne l'est pas].»

Il appartient maintenant aux victimes ou à leurs parents de décider si des poursuites doivent être intentées contre d'éventuels responsables de la tragédie.

Le ministère du Travail de son côté analysera les conclusions du coroner afin de modifier la Loi et assurer la sécurité des citoyens.

Finalement, le coroner Turmel estime que «le funiculaire de Québec fait partie de la sécurité de notre patrimoine et que sa disparition ne serait que néfaste».

Assurance-médicaments

Le régime s'étend aux fonctionnaires fédéraux demeurant au Québec

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Les fonctionnaires fédéraux demeurant au Québec sont maintenant couverts par le régime d'assurance-médicaments du Québec.

Les gouvernements fédéral et provincial en sont venus à une entente à propos de l'application de ce programme aux fonctionnaires fédéraux demeurant en sol québécois.

L'entente est entrée en vigueur le 1^{er} juillet dernier mais elle est rétroactive au 1^{er} janvier 1997. Elle s'applique aux fonctionnaires de moins de 65 ans mais n'entraîne pas de changement pour ceux qui ont dépassé cet âge. Elle s'applique toutefois à un bon nombre de retraités fédéraux puisque certains d'entre eux sont partis avant d'avoir atteint 65 ans.

Selon le directeur régional pour le Québec de l'Association nationale des retraités fédéraux, Gérard Turbide, le gouvernement fédéral a finalement cédé aux demandes du Québec et il a adapté son régime de soins de santé au programme d'assurance-médicaments.

«Le gouvernement fédéral ne voulait pas changer et disait que son programme était meilleur que celui du Québec. Il avait raison parce que le régime fédéral couvre tous les médicaments prescrits par le médecin alors que celui du Québec comporte un catalogue des médicaments remboursés. Heureusement, ça s'est réglé et le régime fédéral est maintenant conforme. Ce sont surtout les grands utilisateurs de médicaments qui auraient été pénalisés s'il n'y avait pas eu d'entente», d'expliquer M. Turbide.

Par ailleurs, les fonctionnaires fédéraux n'auront pas à traiter avec la Régie de l'assurance-maladie du Québec pour être remboursés.

La compagnie Sun Life administrera le programme et s'occupera des transactions avec Québec. Cette compagnie gère déjà le régime fédéral d'assurances.

L'Oder ne désenfle pas L'Europe de l'Est attend une deuxième vague d'inondations

BEATA PASER
ASSOCIATED PRESS

Varsovie — La crue de l'Oder s'est poursuivie hier, provoquant l'évacuation de plusieurs milliers de Polonais. Sur la rive allemande du fleuve, des Allemands ont entassé plusieurs centaines de milliers de sacs de sable en prévision d'une seconde vague d'inondations.

Depuis deux semaines, les inondations les plus graves du siècle en Europe centrale ont fait près de 100 morts, principalement en Pologne et en République tchèque. Les pluies qui se sont abattues hier sur la région devaient continuer à tomber au moins jusqu'à aujourd'hui, faisant craindre une nouvelle aggravation. En Pologne, les intempéries ont fait au moins 52 morts. Quelque 140 000 personnes ont dû évacuer leur maison et presque la moitié des 541 000 hectares submergés depuis le début des crues restaient sous l'eau hier.

«Le dernier bilan fait état de 320 villes où les inondations continuent leurs ravages», souligne le Secours populaire français.

Les autorités se sont inquiétées d'éventuels risques d'épidémie de typhoïde et de dysenterie en raison d'une pénurie d'eau potable et de l'enlèvement tardif des cadavres d'animaux dans les zones sinistrées. Une cinquantaine de cas d'intoxication alimentaire ont été recensés dans la seule ville de Raciborz (sud).

Les eaux de l'Oder ont baissé près de Zielona Gora (ouest), mais 36 villages étaient toujours menacés et quelque 9000 personnes ont dû être évacuées. Dans la nuit de dimanche à hier, les crues ont emporté des digues à Legnica, inondant plusieurs dizaines de maisons sous 1,5 mètre d'eau.

Dans la ville portuaire de Szczecin (nord de la Pologne) des bénévoles ont utilisé des sacs de sable et des bâches en plastique pour protéger le chantier naval et la centrale électrique. Une deuxième vague d'inondations est atten-

due jeudi à Wrocław (sud-ouest). Elle devrait toutefois être moins grave que les crues d'il y a une semaine. Wlen, une localité de 5000 habitants dans le sud-ouest, a été entièrement inondée. Dans la région d'Opole (sud), déjà gravement touchée, les inondations, l'eau est montée de 40 centimètres au-dessus du seuil d'alerte et la météo prévoyait une aggravation.

En République tchèque, un noyé a été découvert près de Prerov, à 280 km à l'est de Prague, portant le bilan des intempéries à 39 morts. Deux personnes sont portées disparues.

Face à une nouvelle montée de la Morava, plusieurs milliers de personnes à Otrokovice, à 300 km à l'est de Prague, se préparaient à une deuxième évacuation en deux semaines, selon l'agence de presse CTK. Les experts craignaient de nouvelles crues de l'Elbe, de l'Upa et de la Jizera dans le nord et le nord-est de la Bohême, en raison de pluies continues.

Les rives allemandes de l'Oder se sont préparées hier à affronter une deuxième vague d'inondations. Des bénévoles ont entassé quelque 1,5 million de sacs de sable et les secouristes ont étudié des plans d'évacuation.

À Francfort-sur-l'Oder, seuls quatre habitants ont quitté leur maison jusqu'à présent. Le chancelier Helmut Kohl devait se rendre dans la ville aujourd'hui pour vérifier personnellement la mise en place des mesures anti-inondations. Dans la région d'Oderbruch (nord), un plan a été mis sur pied pour évacuer rapidement 19 000 personnes et 30 000 têtes de bétail. Le ministre de l'Environnement du land de Brandebourg, Mathias Platzeck, s'est plaint d'un manque d'informations de la part des autorités polonaises et tchèques sur l'évolution des inondations en amont de l'Allemagne. Les communications trans-frontalières devront être revues, «parce que nous devons avoir des relations plus stables dans le futur», a-t-il déclaré.

Recevez LE DEVOIR
à votre porte

et profitez d'une économie de plus de 31 %
sur le prix en kiosque.

Du lundi au samedi
21⁷⁰ \$/mois taxes incluses

Finis les soucis: le paiement est prélevé
chaque mois directement de votre
compte-chèques ou de votre carte de crédit.

Pour renseignements:
téléphonez pour Montréal au 985-3355
et pour l'extérieur au 1-800-463-7559

LE DEVOIR

LE DEVOIR

LES SPORTS

BASEBALL

LIGUE NATIONALE

Hier
Pittsburgh 3 Philadelphie 2
Atlanta 5 Los Angeles 4 (10 m)
San Diego 10 Floride 2
N.Y. Mets 5 Cincinnati 3
Colorado à Montréal
San Francisco à St. Louis

Aujourd'hui
Atlanta à Chicago, 14h20.
Colorado à Montréal, 19h35.
Floride à Cincinnati, 19h35.
Houston à St. Louis, 20h05.
N.Y. Mets à Los Angeles, 22h05.
Pittsburgh à San Diego, 22h05.
Philadelphie à San Francisco, 22h05.

Demain
Atlanta à Chicago, 14h20.
Philadelphie à San Francisco, 15h35.
Floride à Cincinnati, 19h35.
Houston à St. Louis, 20h05.
N.Y. Mets à Los Angeles, 22h35.
Pittsburgh à San Diego, 22h35.

	Section Est		Moy.	Diff.
	G	P		
Atlanta	62	36	53,3	—
Floride	56	40	58,3	5
New York	55	42	56,7	6 1/2
Montréal	51	45	53,1	10
Philadelphie	29	66	30,5	31 1/2

	Section Centrale		Moy.	Diff.
	G	P		
Houston	51	48	51,5	—
Pittsburgh	48	49	49,5	2
St. Louis	47	50	48,5	3
Cincinnati	42	54	43,8	7 1/2
Chicago	41	57	41,8	9 1/2

	Section Ouest		Moy.	Diff.
	G	P		
San Francisco	55	43	56,1	—
Los Angeles	52	46	53,1	3
San Diego	46	55	46,9	9
Colorado	45	54	45,5	10 1/2

LES MENEURS

	MJ	AB	P	CS	Moy
LWalker Col	95	357	90	141	395
Gwynn SD	93	379	64	147	388
Piazza LA	94	337	57	120	356
Lofton Atl	68	288	51	99	344
Blauser Atl	94	318	61	108	340
Joyner SD	78	271	39	92	339
MaGrace ChC	88	316	50	104	329
Lankford STL	77	285	58	93	328
Alfonzo NYM	86	295	44	95	322
Galarraga Col	95	373	72	119	319

Points produits: Galarraga, Col, 93; Bagwell, Hou, 88; Gwynn, SanD, 84; LWalker, Col, 83; ChJones, Atl, 76; Kent, SanF, 73; Lankford, STL, 71; Sosa, Chi, 71.

Circuits: LWalker, Col, 29; Bagwell, Hou, 26; Castilla, Col, 25; Bonds, SanF, 24; Galarraga, Col, 24; Karros, L.A., 22; Lankford, STL, 22; Hundley, N.Y., 22.

Lanceurs (11 décisions): Neagle, Atl, 13-2, 867, 3.31; Kile, Hou, 13-3, 812, 1.99; GMaddux, Atl, 13-3, 812, 2.45; Juden, Mon, 11-3, 786, 3.89; Estes, San F, 2-4, 750, 2.89; JHamilton, SanD, 8-3, 727, 4.24; Gardner, SanF, 10-4, 714, 3.53.

Retraits: Schilling, Phil, 176; PJMartinez, Mon, 172; AlBenes, STL, 153; Nomo, L.A., 145; KJBrown, Flo, 133; Kile, Hou, 128; Smoltz, Atl, 125.

LIGUE AMÉRICAINNE

Hier
Chicago à Detroit
Boston à Cleveland
N.Y. Yankees à Milwaukee
Baltimore au Texas

Aujourd'hui
Oakland à Boston, 19h05.
Chicago à Detroit, 19h05.
Seattle à Cleveland, 19h05.
Anaheim à N.Y. Yankees, 19h35.
Milwaukee à Toronto, 19h35.
Kansas City au Minnesota, 20h05.
Baltimore au Texas, 20h35.

Demain
Chicago à Detroit, 13h05.
Anaheim à N.Y. Yankees, 13h05.
Seattle à Cleveland, 19h05.
Oakland à Boston, 19h05.
Milwaukee à Toronto, 19h35.
Kansas City au Minnesota, 20h05.
Baltimore au Texas, 20h35.

	Section Est		Moy.	Diff.
	G	P		
Baltimore	58	37	61,3	—
New York	55	41	57,3	3 1/2
Toronto	45	49	47,9	12 1/2
Detroit	45	51	46,9	13 1/2
Boston	44	53	45,9	15

	Section Centrale		Moy.	Diff.
	G	P		
Cleveland	51	40	56,0	—
Chicago	49	47	51,0	4 1/2
Milwaukee	45	48	48,4	7
Minnesota	44	52	45,8	9 1/2
Kansas City	38	55	40,9	14

	Section Ouest		Moy.	Diff.
	G	P		
Seattle	55	43	56,1	—
Anaheim	54	43	55,7	1/2
Texas	47	49	49,0	7
Oakland	40	60	40,0	16

FOOTBALL

Vendredi
Calgary 22 Saskatchewan 13
Samedi
C.-B. 21 Winnipeg 17

Jeu
Edmonton à Montréal, 19h30
Toronto en C.-B., 22h30.

Vendredi, 25 juillet
Hamilton à Winnipeg, 20h30.

Samedi, 26 juillet
Calgary en Saskatchewan, 15h30.

	Section Est		Pp	Pc	Pts		
	MJ	G					
Toronto	4	3	1	0	108	85	6
Montréal	4	3	1	0	88	101	6
Winnipeg	4	1	3	0	97	104	2
Hamilton	4	0	4	0	70	107	0

	Section Ouest		Pp	Pc	Pts		
	MJ	G					
Edmonton	4	3	1	0	110	81	6
C.-B.	4	3	1	0	102	88	6
Saskatch.	4	2	2	0	82	92	4
Calgary	4	1	3	0	88	87	2

SOCCER

Vendredi, 25 juillet
Rochester à Toronto
Long Island à Montréal
Caroline à Worcester
Hershey à Jacksonville
Milwaukee à El Paso
Minnesota en Californie
Orlando à Nashville

Association de l'Est
Section Atlantique

	MJ	G	P	GF	Bp	Bc	Pts
Hershey	21	15	5	1	41	20	46
Caroline	19	10	8	1	37	21	31
Richmond	20	10	10	0	25	23	30
Raleigh	21	6	12	3	24	35	21
Charleston	17	6	9	2	25	32	20
Jackson	20	3	17	0	18	51	9

Section Nord-Est

	MJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Montréal	18	13	4	1	38	10	40
Rochester	18	10	8	0	37	35	30
Toronto	18	9	8	1	27	24	28
Long Island	18	6	9	3	25	23	21
Connect.	17	4	9	4	15	24	16
Worcester	19	4	15	0	16	40	12

Tour de France

Pantani grimpe vers le podium

Le cycliste italien enlève une autre étape en montagne

JEAN MONTOIS
AGENCE FRANCE-PRESSE

Morzine, France — En quelques heures, Marco Pantani est redevenu irrésistible. Le grimpeur italien a fait mieux que le Français Richard Virenque et l'Allemand Jan Ullrich, hier, dans la 15^e étape d'un Tour de France au succès populaire énorme.

Des centaines et des centaines de visages d'enfants et d'adultes bariolés de pois rouges, des pancartes affichant «Allez Virenque» ou «Bravo Richard». Le Tour vibre à l'unisson de son coureur le plus populaire, qui porte le maillot à pois du meilleur grimpeur. Le public s'est pris de passion pour le challenger, l'attaquant-né qui a tout fait pour s'emparer du maillot jaune jusqu'à la sortie des Alpes où Jan Ullrich, sûr de sa force, voit désormais se profiler Paris.

Bien sûr, Virenque a payé en partie, hier, sa débauche d'efforts de l'étape de Courchevel. Bien sûr, le Provençal n'est jamais parvenu à distancer le champion d'Allemagne sur la route de Morzine. Son accélération dans Joux-Plane à la poursuite de Pantani laissa Ullrich de marbre. Mais elle condamna tous les autres membres du groupe, principalement Bjarne Riis décidément un peu «juste» cette année dans les grands cols.

Dans la plongée vers Morzine, Ullrich, moins à l'aise dans l'exercice, fut décroché de quelques mètres. À l'entrée de la station, il revint dans la roue de son adversaire et se releva, en grand seigneur, sans disputer le sprint... pour la deuxième place. Car, s'ils avaient distancé d'aussi bons grimpeurs que l'Italien Francesco Casagrande ou l'Espagnol Fernando Escartin, ainsi que l'excellent suisse Beat Zberg (un vrai talent un peu sous-estimé) et le prometteur américain Bobby Julich (un rayon d'espoir pour l'équipe de Guimard), ils n'avaient pu revenir sur l'innarrable Pantani, le moral à la hausse après une étape de souffrance.

Prêt à abandonner au soir de Courchevel, où il fut soigné par le médecin-chef du Tour (le Dr Gérard Porte) pour une laryngite, le Romagnol n'a poursuivi sa route qu'à la demande pressante de Giuseppe Martinelli, son directeur sportif. «Tu ne peux pas rentrer à la maison sans avoir tout tenté, lui a dit Martinelli. C'est une question de ténacité, d'orgueil. Tu dois l'accrocher pour rentrer à Paris.»

Un bon conseil assurément, de la part d'un homme qui

connaît son leader, son moral fragile, rendu vulnérable par l'avalanche de malheurs qui s'est abattue sur lui depuis le début de sa carrière. S'il passe une mauvaise nuit, Pantani remonte sur le vélo le matin et se présente sur la ligne de départ de Courchevel, au pied du tremplin olympique illuminé par le soleil.

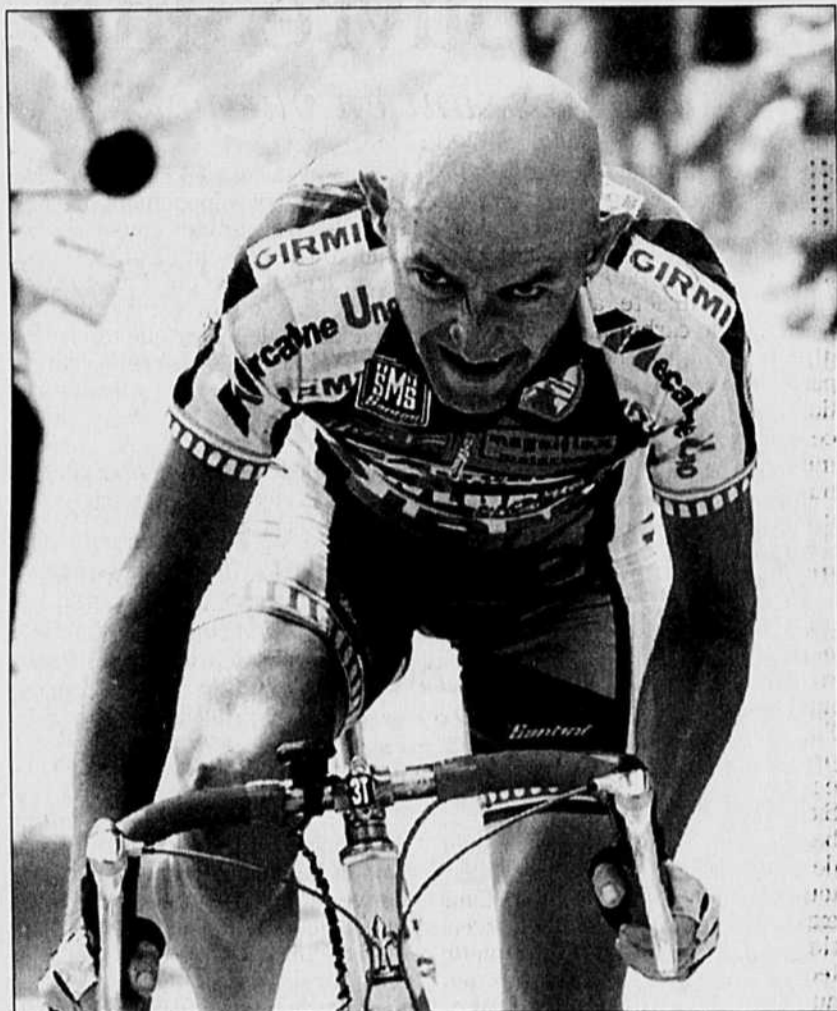
«Au fil des heures, je me suis amélioré», racontera-t-il ensuite. Laurent Jalabert se lance dans une échappée solitaire de 80 km sans espoir qui prouve néanmoins sa volonté d'être digne de son rang de n° 1 mondial. Pantani, à l'abri dans le peloton, attend son heure.

Il laisse d'abord agir les «Festina» de Virenque qui ont haussé l'allure. Il se montre tout aussi patient quand l'Italien Andrea Peron et l'Américain Kevin Livingston, sous les couleurs d'équipes françaises, prennent une courte avance avant le redoutable Joux-Plane.

Dans l'ascension qui mène à l'altitude de 1700 m, l'Italien choisit de démarrer quand l'allure dictée par un équipier d'Ullrich (Bolts) baisse d'un ton sur les pentes les plus raides. L'attaque, fulgurante, est imparable. Ses adversaires ont beau connaître les habitudes de l'«Elefantino» qui ôte chaque fois à l'instant crucial ses lunettes et sa casquette, aucun ne peut suivre le fantastique grimpeur.

«Cela me dérange d'avoir quelque chose de superflu sur moi», explique Pantani, un tantinet rigolard. D'ailleurs, je ne crois pas que cela ait la moindre importance. C'est même plutôt amusant. Je me suis rendu compte que les autres font semblant de ne pas voir.» En 6,5 km de montée, Pantani creuse des écarts dignes de sa performance de l'Alpe d'Huez, deux jours plus tôt, quand il a enlevé sa troisième victoire d'étape dans le Tour. Au sommet, Virenque et Ullrich sont pointés à 55 s, Escartin et Riis à près d'une minute et demie, le groupe comprenant l'Espagnol Abraham Olano à près de trois minutes et demie. Effarant.

À l'arrivée, sous les yeux du sélectionneur italien Alfredo Martini, qui le tient en haute estime, Pantani reprend la troisième place du classement général à Riis, les deux hommes étant désormais séparés par 1 min 42 s. Mais l'Italien se garde de parler de podium. Il reste encore un contre-la-montre de 63 km dans la plaine de la Brie pour modifier la hiérarchie de la montagne. «Avec mon gabarit, souligne l'Italien, je n'ai pas grand espoir.» La légereté (56 kg) est parfois un handicap. Mais, dans les cols, quel avantage!



Marco Pantani

PETER DEJONG ASSOCIATED PRESS

Le retour

Après son très grave accident du 18 octobre 1995, Marco Pantani (1,72 m, 56 kg) a repris la compétition pour quelques jours en août dernier. Cette année, il a été de nouveau arrêté par une chute dans le Giro, fin mai, avant de reprendre place dans le peloton à la mi-juin au Tour de Suisse. Marco Pantani, né le 13 janvier 1970 à Cesena, Italie, réside à Cesenatico (Romagne). Voici un résumé de ses performances victorieuses en carrière.

■ Amateur: Giro 1992 (3^e en 1990, 2^e en 1991).

■ Professionnel à partir d'août 1992.

Équipes: Carrera (1992 à 1996), Merano Uno (1997).

■ Principaux résultats: Quatre étapes du Tour de France; deux étapes du Giro 1994 (Merano, Aprica); une étape du Tour de Suisse 1995; 2^e du Giro 1994; 3^e du Championnat du monde 1995.

■ Tour de France: 3^e en 1994; 13^e en 1995; vainqueur de quatre étapes (L'Alpe d'Huez et Guzet-Neige en 1995 et L'Alpe d'Huez et Morzine en 1997); deux fois vainqueur du classement du meilleur jeune (1994 et 1995).

Agence France-Presse

Expos 8, Rockies 4

Une remontée inespérée

RICHARD MILO
PRESSE CANADIENNE

La foule de 20 540 personnes n'a pas eu le loisir de huer Larry Walker longtemps. Il n'a joué que quatre manches.

Elle a plutôt applaudi... les Expos à tout rompre. Ils ont remporté une match qu'on n'attendait plus en battant les Rockies du Colorado 8-4.

Les Expos ont inscrit cinq points à la neuvième et c'est un grand chelem de Henry Rodriguez qui a couronné la remontée inespérée.

Rodriguez, qui était 0-en-13 et 7-en-76, a soulevé la foule en propulsant une offrande de Darren Holmes (3-2) pour réussir son deuxième grand chelem cette saison — son 19^e circuit. La balle a franchi la clôture du champ droit tout près du poteau de démarcation.

Un long simple de Chris Widger avait créé l'égalité 4-4 en permettant à Mark Grudzielanek de marquer du premier but avec un coup frappé au champ centre droit.

Les Expos ont mis fin à une séquence de trois défaites. Les Rockies ont subi une 16^e défaite à leurs 18 derniers matchs.

Ugueth Urbina (3-6) a été crédité de la victoire en travaillant une manche en relève.

Une poussée de trois points non mérités à la septième avait fait mal aux Expos après qu'ils aient pris l'avance 2-1 à la suite d'un circuit en solo de F.P. Santangelo.

Une erreur de Mark Grudzielanek, sa 22^e de la saison, a coûté deux points quand il a relayé hors cible au marbre après avoir saisi un roulant de Neifi Perez et Eric Young a suivi avec un simple d'un point.

Une balle passée par Chris Widger avait permis aux deux coureurs qui ont marqué sur l'erreur de Grudzielanek de se placer en position de coup.

Jim Bullinger a donné neuf coups et un but sur balles en six manches et deux tiers mais un seul des quatre points inscrits contre lui a été mérité. Il a été le résultat d'un circuit en solo de Dante Bichette.

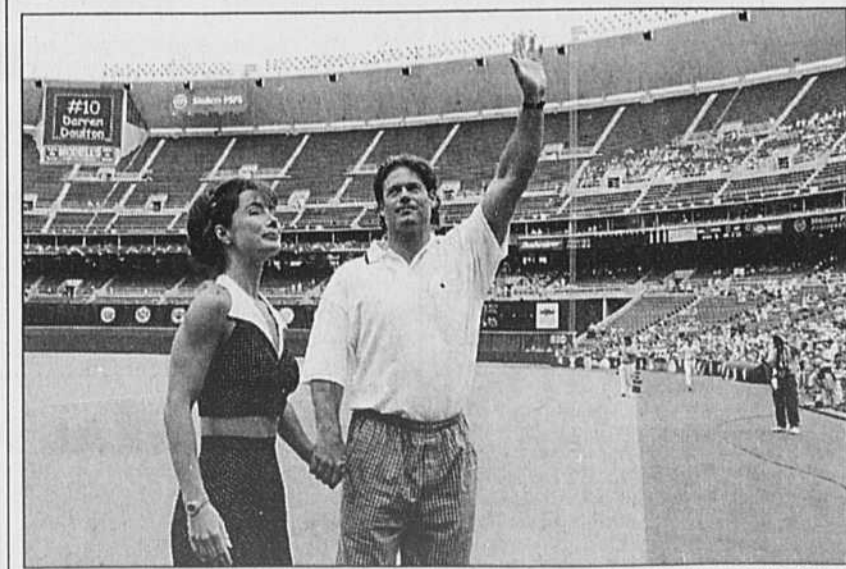
John Thomson n'avait pas remporté la victoire à ses six derniers départs. Il a été remplacé par Jerry DiPoto à la septième après un double de Ryan McGuire et un triple de Doug Strange. En six manches et un tiers, il a donné cinq coups sûrs, un but sur balles et trois points.

Thomson n'a concédé son premier coup sûr qu'à la quatrième quand Mike Lansing a réussi un double. David Segui a ensuite produit le premier point à l'aide d'un simple.

Fait intéressant, le premier frappeur des Rockies dans une manche a atteint les sentiers à six reprises.

Lors de la première visite des Rockies, Walker a connu un week-end de rêve en obtenant neuf coups sûrs en 14 présences. Il a claqué quatre circuits et produit 10 points. Walker, dont la moyenne s'élevait à .395, a été tenu en échec à ses deux présences.

Au revoir



RUSTY KENNEDY ASSOCIATED PRESS

APRÈS 17 ANNÉES passées dans l'uniforme des Phillies, le voltigeur Darren Daulton a fait ses adieux à la foule du Veterans Stadium de Philadelphie, hier, en compagnie de son épouse Nicole. Daulton a été échangé aux Marlins en retour d'un autre voltigeur, Billy McMillon. Daulton souhaitait être échangé depuis le début de la saison.

Les Sabres embauchent Ruff

L'ancien capitaine revient à Buffalo à titre d'entraîneur en chef

Buffalo (PC, AP) — Lindy Ruff, l'ancien capitaine des Sabres de Buffalo, est le nouvel entraîneur en chef de l'équipe. Il succède à Ted Nolan, l'entraîneur de l'année dans la Ligue nationale de hockey, qui a refusé une prolongation de contrat d'un an.

Ruff, entraîneur-adjoint avec les Panthers de la Floride depuis la saison 1993-94, a accepté un contrat de plusieurs années. Le directeur général Darcy Regier a souligné qu'il connaît Ruff depuis 20 ans, une complicité qu'il n'avait pas avec Nolan. «La complicité entre le directeur général et l'entraîneur est absolument essentielle», a dit Regier. «Si ces relations ne sont pas solides et qu'on n'a pas les mêmes objectifs, ça ne peut pas fonctionner.»

Malgré la tempête de protestations que le départ de Nolan a causé, le président des Sabres Larry Quinn a mentionné qu'il pensait que la nomination de Ruff serait acceptée. L'entraîneur de 37 ans a précisé que son style, comme joueur et entraîneur, cadre bien avec la ville.

«J'ai adoré jouer à Buffalo», a dit Ruff qui a évolué pendant 10 saisons avec les Sabres après avoir été sélectionné en deuxième ronde au repêchage de 1979. Les partisans m'ont toujours apprécié et j'ai eu le sentiment que je restais bien les valeurs de la ville qui sont le dur travail et la persévérance. [...] Comme entraîneur-chef, je continuerai à m'en tenir à ces valeurs et je chercherai le même effort de la part de mes joueurs.»

Ruff avait été échangé aux Rangers de New York en 1989 pour un choix de cinquième ronde au repê-



BILL SIKES ASSOCIATED PRESS
Lindy Ruff, le nouvel entraîneur des Sabres.

chage. Il a joué deux autres saisons avec les Rangers avant de prendre sa retraite et de devenir entraîneur.

Les Sabres ont compilé un dossier de 40-30-12 la saison dernière, la deuxième de Nolan, avant de subir l'élimination face aux Flyers de Philadelphie en deuxième ronde des séries.

L'ex-entraîneur en chef des Sabres, Ted Nolan se permet de rigoler même s'il se retrouve présentement sans emploi. Nolan s'occupe présentement des destinées des Soo Selects, une formation pee-wee qui participera cette semaine à un tournoi au Minnesota. Nolan s'amuse présentement à diriger une équipe qui compte dans ses rangs son fils aîné, Brandon. Nolan, qui est d'origine ojibway, envisage cependant l'avenir avec optimisme. «Il se peut que je travaille comme commentateur à la télévision, a-t-il dit. Mais je vais surveiller chaque équipe de près.»

«Big Ben» veut simplement «bossier»

Brampton (PC) — La suspension qui empêche le sprinter canadien Ben Johnson de compétitionner devrait être levée parce qu'elle prive l'athlète de gagner honorablement sa vie. C'est du moins l'opinion présentée par la défense, hier, en cour de l'Ontario.

Johnson a été banni à vie après avoir testé positif à deux reprises pour usage de stéroïdes anabolisants. La plus célèbre saga impliquant Johnson a marqué au fer rouge les Jeux olympiques de Séoul en 1988.

«Je crois qu'une suspension à vie est quelque peu exagérée», a déclaré un des avocats de Johnson, Axy Leigh. En bout de ligne, ça veut tout simplement dire qu'il ne peut plus gagner sa vie en exploitant les talents qu'il possède.»

Le procès en cours vise à forcer la Fédération internationale d'athlétisme ainsi qu'Athlétisme-Canada à ré-instituer Johnson, qui est aujourd'hui âgé de 36 ans.

Selon l'avocat d'Athlétisme-Canada Paul Kane, la plupart des revenus de Johnson étaient imputables à des commandites et non pas le résultat des compétitions en tant que telles.

Johnson a été privé d'une médaille d'or et d'un record du monde au 100 mètres en 1988 et il a encore testé positif à son retour à la compétition en 1993. La cour devrait rendre une décision d'ici vendredi.

EN B